

\_Lettera\_N\_3782

Al conte Louis-Antoine Colle

\*Turin, 20 déce[m]bre] 1882 Mon très cher et vénéré Ami,

Je m'empresse de vous donner réception de la lettre et du titre de 6.550 fr. dans la même inclus.

Nous avons rectifié cette somme non comme due mais comme charité que vous voulez bien nous faire. E[t] dans ce sens-là je la reçois avec la plus grande reconnaissance, et puisque cet argent sera employé pour nour[r]ir et habiller nos orphelins, je ferai prier nos enfant[s] pour vous, mon très charitable et bon ami, pour Madame votre Épo[u]se, afin que le bon Dieu vous donne des grandes consolations sur la terre, et le bonheur éternel au paradis. |

E[t] moi quelle chose je ferai pour vous remercier? Je n'ai pas de quoi vous donner ni quoi faire pour vous être agréable dignement. Une seule chose me reste et je vous la donnerai avec tout mon cœur. La nuit de Noël, s'il plaît à Dieu, je dirai à minuit les trois Messes avec la s. communion de nos enfant[s], de nos abbés. J'offrirai tout au bon Dieu et à la très S. te Vierge à votre intention et à l'intention de Madame.

Il y a bien des choses à vous dire, mais cela formera notre entretien à Toulon, si Dieu nous accordera cette grâce.

Que Dieu vous bénisse, Mr et Mad. le Comte et Comtesse Colle, la S. te Vierge vous conservent à mon affection et à l'affection de tous les salésiens qui avec moi prient tous les jours pour vous pendant que je serai à [jamais] en J. Ch.

Obbligé et affectionné comme fils abbé Jean Bosco